

Image not found or type unknown



Parts de l'ex concubin dans la vente d'une maison!

Par **crampel**, le **09/04/2008** à **15:46**

bonjour, je suis propriétaire d'une maison achetée en 2003 avec mon ex. nous ne sommes pas mariés. nous avons signé à deux chez le notaire. Elle est partie depuis fin 2004 et aujourd'hui elle me réclame la moitié de la maison sachant que c'est moi même qui est toujours payer les mensualités de remboursement. Je voudrais savoir à quoi a-t-elle droit exactement? Merci de vos réponses.